



## Renouvellement bail suite à réévaluation du loyer

Par **LaurentF**, le **18/01/2010** à **09:27**

Bonjour,

Mon bail étant arrivé à échéance j'ai accepté l'augmentation de loyer proposé. L'agence me demande de signer un nouveau bail très différent de mon bail original quant aux conditions :

nombreuses clauses abusives voir interdites qui m'empêche de le signer en l'état.

Question: Puis-je exiger la reconduction du bail aux conditions antérieures avec seulement la modification du loyer ?

Merci pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **18/01/2010** à **09:44**

[fluo]ADIL 75 [fluo]  
46 bis boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS  
Tel : 01 42 79 50 51

Bonjour, prenez contact avec l'Association de défense des locataires ADIL à Paris, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à faire valoir vos droits de locataire, courage et bonne journée à vous.